SAINT-EXUPERY

LA LIGNE

bulletin du Centre Saint-Exupéry

Mouvement socio-éducatif et culturel fondé en 1947
« Le Grandclément » 113, rue du 1er Mars 1943 - 69100 Villeurbanne
téléphone : 04 78 68 27 29 – courriel : centre-sx@fr.oleane.com
Site : www.centresaintexupery.c.la

ISSN 1269-5025 Décembre 2013 – n° 105 abonnement : 10 € / an

Fonds de dotation « Les Compagnons du Bou-Gafer »

ARCHIVE WEB

Depuis plus de 65 ans, au cœur des problématiques de l'éducation, le Centre Saint-Exupéry a su rester fidèle à ses valeurs de promotion de la personne, en particulier des jeunes, tout en pérennisant la dynamique amorcée par Michel Richelmy et ses amis, et s'adapter à l'évolution rapide du monde. Chers amis, faites-vous plaisir et relisez *Les petits d'hommes*, l'excellent ouvrage de Vincent Belotti, récemment réédité, et soyez fiers de l'action du Centre Saint-Exupéry (nous tous, ensemble).

Chacun peut se féliciter aujourd'hui que nos maisons d'enfants à caractère social remplissent avec efficacité la mission que leur a confiée l'autorité de tutelle (aujourd'hui les services de la protection de l'enfance des Conseils généraux). Pour avoir assisté au « debriefing » de la journée de Conférence des cadres, le 7 novembre dernier, je peux témoigner que le Centre Saint-Exupéry est exemplaire dans son fonctionnement et ses résultats. C'est aujourd'hui une belle entreprise qui accueille plus de 130 enfants répartis en quatre M.e.c.s., et emploie un nombre équivalent de salariés, dans un contexte administratif et quotidien de plus en plus compliqué. Rendons hommage à Michel Richelmy et aux bénévoles qui l'entouraient d'avoir mis en place et développé une organisation éducative et économique solide, qui repose sur des valeurs partagées par tous, et dont nous récoltons les fruits aujourd'hui.

Le Centre, en effet, se réjouit de compter d'excellents résultats scolaires parmi les jeunes accueillis, et les indices de satisfaction auprès des enfants comme des salariés sont tout-à-fait satisfaisants, la situation économique est saine, et nous bénéficions de la confiance totale des Institutionnels. Depuis l'année dernière, le Centre est également moteur au niveau national dans une démarche d'audit Qualité.

En ce qui concerne nos activités culturelles, le Dictionnaire Saint-Exupéry, ouvrage initié il y a six ans par Michel Richelmy et André Revillon, vient d'être édité en juin dernier. François d'Agay nous a fait l'honneur et l'amitié de bien vouloir en rédiger la préface.

❖

Après ce constat de bonne santé, il me parait important de souligner la nécessité de maintenir la dynamique actuelle du Centre. Pour continuer à partager nos valeurs associatives, il faut bien sûr qu'il y ait une action. Ce n'est pas à vous, chers amis

nourris de l'esprit « exupérien », que je vais rappeler la nécessité absolue de marier responsabilité et engagement.

En réfléchissant à notre champ d'action actuel, limité à l'âge de 18 ans des jeunes qui nous sont confiés, je pense nécessaire de trouver des pistes pour les accompagner un peu plus longtemps sur leur chemin, et de trouver des financements pour les dépenses inhérentes à leur début d'autonomie : permis de conduire à passer, recherche d'emploi, caution pour une location, etc. De nouveaux outils sont disponibles aujourd'hui pour prolonger l'action du Centre et aider les initiatives, mais les bonnes volontés doivent apprendre à s'en servir.

Parmi ceux-ci, il existe un mode associatif nommé « fonds de dotation », dont l'objectif est de collecter des fonds pour utiliser les intérêts dans un objectif précis correspondant au projet.

Avec l'aide de Xavier Delsol (avocat-conseil), nous avons ainsi créé un fonds de dotation qui s'appelle « Les Compagnons du Bou Gafer », en souvenir de la première colonie de vacances du Centre Saint-Exupéry et du capitaine de Bournazel, et en hommage aux fidèles, moniteurs et intendants, directeurs et administratifs, qui, autour de Michel Richelmy, ont accueilli et encadré plus de 6000 enfants en colonies de vacances pendant près de 40 ans !

Alain Roux en sera le Commissaire aux comptes. Le cadre juridique en est parfaitement adapté à son objet, qui est d'utiliser les intérêts d'un capital placé sans risque sur du long ou moyen terme, pour financer les initiatives jugées conformes aux valeurs du Centre Saint-Exupéry et au souvenir de Saint-Exupéry. Il présente en parallèle quelques avantages fiscaux qui permettent d'encourager la générosité des donateurs.

❖

Un jury sera nommé chaque année, composé de salariés du Centre Saint-Exupéry, ou de salariés du secteur socio-éducatif, d'adhérents du Centre et de personnalités extérieures au Centre Saint-Exupéry, chefs d'entreprises, responsables d'associations, ou représentants de la société civile. Il se réunira en une ou deux séances plénières annuelles, pour sélectionner les initiatives qui leur paraitront répondre le mieux à l'objet du fonds.

Les projets soumissionnaires seront portés par l'un au moins des membres du jury, et présentés par leurs responsables lors des séances plénières, de façon à assurer un rôle pédagogique et toujours créer du lien. Lorsque les projets auront été validés par le jury, ils seront soumis au Conseil d'administration du fonds pour décision finale et attribution des récompenses.

❖

Il n'y a pas de somme minimum pour effectuer un don, chacun pourra se déterminer par fidélité à l'œuvre de Michel Richelmy et de ses amis, mais surtout en regardant l'avenir, par respect des valeurs que le Centre Saint-Exupéry défend depuis si longtemps.

Nous espérons qu'en se souvenant de leur propre action (théâtre, colonies, sport, etc.), les uns et les autres sauront continuer à se montrer généreux. En sollicitant votre générosité à travers ce fonds de dotation des Compagnons du Bou-Gafer, nous espérons réunir un capital suffisant pour que notre Mouvement reste dynamique, créateur de richesses humaines et permette de construire un avenir positif à de

ARCHIVE WEB

nombreux jeunes pour qui la vie a mal commencé. Pour ce faire, il vous suffit d'envoyer un chèque à l'ordre du « Fonds de dotation des Compagnons du Bou-Gafer », 160 rue Vendôme, 69003 Lyon.

Merci à vous tous, chers amis, merci pour votre fidélité au Centre, à vos valeurs, à tout ce qu'ensemble nous avons fait, merci pour nos jeunes, et s'il vous plaît, continuez à faire confiance au futur !

Xavier Richelmy,
Président du Centre Saint-Exupéry,
Président du Fonds de dotation « Les Compagnons du Bou-Gafer »

Post-scriptum : Pour marquer la naissance de notre fonds de dotation et pour obéir à l'un des souhaits les plus chers de Michel Richelmy, nous allons éditer un ouvrage regroupant des anciens articles et écrits qu'il avait lui-même choisis, sous le titre de *Mémoires du Bou-Gafer*.

Vous pourrez vous le procurer en téléphonant au Centre, au 04 78 68 27 29.

*

**Le président du Centre Saint-Exupéry,
les membres du Conseil d'orientation et de surveillance,
le président et les membres du Directoire,
vous souhaitent une bonne et heureuse année 2014.**

ARCHIVE WEB

*

Il n'est pas trop tard pour l'acheter…

Le
Dictionnaire Saint-Exupéry
est en vente au siège,
au prix de 20 €
(frais d'envoi inclus)

La vie du Mouvement

Visite à l'Institut éducatif Saint-Benoît

Le 9 octobre 2013, le président Xavier Richelmy s'est rendu à l'***Institut éducatif Saint-Benoît***. Il était accompagné de Nathalie Robert, de Roger Gérome, de Jean-Jacques Parnet, d'Homar Sadoudi et de Patrick Rossi. Béatrice Dupoyet, qui siège au Conseil de la vie sociale de l'établissement, accompagnait également le groupe. Visite très instructive pour tous, avec de nombreux échanges.

Réussite aux examens

Dans chacun des établissements, la fin de l'année scolaire 2012-2013 a vu plusieurs de nos pensionnaires réussir les examens auxquels ils se sont présentés :
-à l'***Institut éducatif Saint-Benoît***, il y a eu ainsi quatre réussites au BEPC, une au CFG et deux au CAP cuisine (un échec à un CAP coiffure) ;
-à ***La Cité de l'Amitié*** : deux réussites et un échec au CFG, une réussite au brevet ;
-à ***La Croix du Sud*** : deux réussites au CFG, trois réussites et un échec au brevet, deux réussites au BEP ;
-enfin, aux ***Planètes***, il y a eu trois réussites, soit une au CFG, une au brevet et une au bac pro.
Bravo donc à tous ces nouveaux diplômés !

Cooptations

Dans sa séance du 24 octobre 2013, le Conseil d'orientation et de surveillance a entériné les cooptations de :
-**Hubert Bahé** au COS ;
-**Michel Chabanolles** au Directoire.
Le COS avait auparavant enregistré, pour raison de santé, la démission d'Anne Revillon, qui continuera toutefois à s'occuper de la commission « Citadelle » ainsi qu'à celle du dictionnaire. Merci à elle pour son implication au COS et au Directoire pendant de nombreuses années. Les plus anciens de nos adhérents se souviennent aussi qu'elle fût pendant quelque vingt-cinq années animatrice, intendante et/ou directrice des « colonies » de vacances du Centre.

Médaille du travail

A l'occasion du déplacement du Directoire aux ***Planètes***, le mardi 5 novembre, Thierry De Falco s'est vu remettre la médaille d'argent du travail, médaille décernée au bout de trente années d'activités. Il travaille aux ***Planètes*** en qualité de cuisinier depuis juillet 2009.

Conférence des cadres

La Conférence des cadres a eu lieu le jeudi 7 novembre 2013 au siège de Villeurbanne. Elle a regroupé dix-sept participants : les membres du Directoire, les équipes de direction des maisons d'enfants, le personnel du siège, ainsi que Roger Gérome.
Deux thèmes principaux ont été abordés :
-l'exercice de l'autorité parentale dans une maison d'enfants à caractère social et ses limites,
-l'évaluation externe et ses préconisations,
deux thèmes qui ont amené de nombreuses discussions entre participants.
Ouverte par Roger Soncarrieu, président du Directoire, cette journée a été clôturée par le président du Centre Saint-Exupéry, Xavier Richelmy.

CAFERUIS

Mathieu Demaison, chef de service éducatif à l'***Institut Saint-Benoît*** (Charolles) a réussi les épreuves du CAFERUIS – Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale –. C'est un diplôme de niveau II (bac +4).

ARCHIVE WEB

Evaluation externe

L'évaluation externe est une obligation réglementaire issue de la loi 2002-2. Des résultats de cette évaluation externe dépend le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement. L'esprit de l'évaluation externe est intimement lié aux deux « pivots » du texte de cette loi : l'importance de la place des usagers et l'exigence de qualité. L'évaluation doit porter sur les activités et la qualité des prestations délivrées, c'est-à-dire sur les pratiques professionnelles, l'organisation de la structure et les besoins des « usagers ».

L'évaluation externe des quatre maisons d'enfants du Centre Saint-Exupéry a eu lieu en novembre 2012, la prochaine devra avoir lieu en 2019. Les résultats sont très satisfaisants concernant la qualité du service rendu auprès des enfants accueillis dans nos établissements. Des préconisations ont cependant été émises par les évaluateurs externes qui ont conduit à la mise en œuvre de plans d'actions d'amélioration continue. Depuis l'évaluation interne de 2009, nos maisons sont en perpétuel mouvement d'amélioration de la qualité du service.

A signaler (et c'est un « bon point » pour le Centre Saint-Exupéry !) le fait que, selon un rapport de l'ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux), seuls vingt-trois établissements ont réalisé leur évaluation externe, dont les quatre maisons du Centre.

Patrick Rossi

Bou-Gafer : Fonds de dotation et « Mémoires »

Le fonds de dotation « Les compagnons du Bou-Gafer » est né et prend forme. Les statuts ont été déposés à la préfecture et un récépissé de déclaration de création délivré en date du 28 octobre 2013.

Le conseil d'administration est composé de :
-Xavier Richelmy, président ;
-Roger Gérome, secrétaire ;
-Roger Soncarrieu, trésorier.

Le fonds de dotation a pour objet, à titre non lucratif, le développement et le soutien de tout projet et/ou action d'intérêt général visant à favoriser la promotion des personnes et des jeunes en particulier dans l'esprit et les valeurs du Centre Saint-Exupéry, tels qu'ils lui ont été transmis par son fondateur.
Le fonds de dotation agit en conformité avec les valeurs d'humanité et de citoyenneté qu'il entend porter et met notamment en valeur la vie de l'esprit, le sens des responsabilités et le dépassement de soi.

*

De son vivant, Michel Richelmy avait regroupé un certain nombre d'écrits et de souvenirs qui ont jalonné sa vie, écrits qu'il pensait bien publier un jour. C'est aujourd'hui chose faite grâce à son neveu. Xavier Richelmy les a en effet rassemblés dans un ouvrage intitulé « *Mémoires du Bou-Gafer* ».

Carnet

Mariage

Roch, fils d'Emmanuèle Gautier de Breuvand, assistante de direction au Centre Saint-Exupéry et de Régis
avec Marie-Amélie de Fromont de Bouaille

19 octobre 2013 en l'église Notre-Dame d'Aix-les-Bains (Savoie)

ARCHIVE WEB

En bref (hors Centre)

Institut de promotion et d'études sociales

L'IPRES a obtenu l'agrément à dispenser des formations **HACCP** (Hazard analysis critical control point ou analyse des dangers, points critiques pour leur maîtrise), formation en matière d'hygiène qui concerne les personnels de cuisine
C'est la direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRAAF) qui délivre ce type d'habilitation.
Cet agrément intervient après celui obtenu il y a quelques temps des services de l'Education nationale concernant le « **B2i** » adultes, brevet informatique et internet.

Réunions diverses

Patrick Rossi a représenté le Centre Saint-Exupéry à la réunion du Conseil d'administration de l'Uriopss (Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux) de Bourgogne-Franche Comté, le 12 septembre dernier.

Le 14 novembre avait lieu par ailleurs une journée organisée par l'Uriopss Bourgogne-Franche Comté sur le thème du placement à domicile, journée à laquelle Patrick Rossi, Roger Amable, Emmanuel Pisseloup et Olivier Trevelot ont assisté.
Egalement une occasion de rencontrer Joëlle Marziot, vice-présidente du Conseil général de Saône-et-Loire, chargée de l'enfance et de la famille.

Peu auparavant, le 8 novembre, Patrick Rossi avait participé à une réunion de travail du comité de pilotage concernant les placements à domicile, organisée par le Conseil général de Saône-et-Loire.

Eurodisney

Sélectionnées par un concours de dessin, deux fillettes des ***Planètes*** sont parties à Disneyland grâce à la générosité du Lion's club « Lyon-Est ».
Patrick Gaillard, le directeur de l'établissement, ainsi que les deux participantes ont chaleureusement remercié le « Lion's ». Aux dires des enfants, ce fut un week-end de rêve vraiment « génial » !

Exposition

Le journal Nice-Matin du 31 octobre 2013 a consacré sa dernière page à une exposition qui a eu lieu à Saint-Raphaël début novembre, à l'initiative de deux pilotes varois.
Cette exposition, d'une durée de dix jours, était consacrée à Air France, à l'Aéropostale… et à Saint-Exupéry.
François d'Agay, neveu et filleul du pilote-écrivain, interviewé par le journal indique que ce que Saint-Ex « *aimait par-dessus tout, c'était les contacts. Antoine a toujours essayé de créer des liens entre les hommes. Comme dans Le Petit Prince. Avec des mots simples, compréhensibles. Il ne supportait pas de voir des gens qui n'arrivent pas à s'entendre* ».

Elections

C'est officiel, les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014.
Les élections européennes auront lieu, quant à elles, le dimanche 25 mai 2014.

Direction de la publication : Xavier Richelmy
Conception-réalisation : Roger Soncarrieu
Dépôt légal/impression par nos soins

ARCHIVE WEB